



PAYS DU
GÉVAUDAN
LOZÈRE

Adresse de correspondance :
PETR Pays du Gévaudan-Lozère
830 av de la Méridienne
ZA Ste Catherine - 48100 Marvejols
Courriel : contact@petr-gevaudan-lozere.fr
Site internet : www.pays-gevaudan-lozere.fr

Département de la Lozère
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU PAYS DU GEVAUDAN-LOZERE
CONSEIL SYNDICAL

Délibération n° DE_2022_014

Objet : Vote du compte administratif - petr_gevaudan

Séance du mardi 28 juin 2022

Date de la convocation: 22/06/2022

Membres en exercice : 17

Présents : 12

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Alain ASTRUC, Eve BREZET, Jean-Noel BRUGERON, Gilbert GIRMA, Denis GRAS, Christine HUGON, Ludovic JAFFUEL, Noël LAFOURCADE, Maggy REMIZE, Joël ROUQUET, Jean-Claude SALEIL, Vincent SUDRE

Représentés :

Excusés : Bernard BASTIDE, Agnès BOUARD, Lionel BOUNIOL, Patricia BREMOND, Emmanuel CASTAN, Michèle CASTAN, Jean-Claude CAYREL, Séverine CORNUT, Jean-Paul ITIER, Raymonde JOUBERT, Martial MALIGES, Jérémy PIC, Thomas PIGNIDE, Pierre REY, Philippe ROCHOUX, David RODRIGUES, Francis SARTRE, Michel THEROND, Christine VALENTIN

Absents : Alain GUENNOU, Jean-Paul POURQUIER, Samuel SOULIER

Secrétaire de séance : Jean-Noel BRUGERON

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit juin à 14 heures 00, en application des articles L5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, L.5711-1, L.5210-1 à L.5212-34, et L2121-7 de ce même code, s'est réuni le conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère.

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de SALEIL Jean-Claude

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par SALEIL Jean-Claude après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

I. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		7 518.55		144 047.99		151 566.54

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 04/07/2022
048-200078343-20220628-DE_2022_014-DE

Opérations exercice	8 217.79	10 374.50	368 670.33	350 236.85	376 888.12	360 611.35
Total	8 217.79	17 893.05	368 670.33	494 284.84	376 888.12	512 177.89
Résultat de clôture		9 675.26		125 614.51		135 289.77
Restes à réaliser						
Total cumulé		9 675.26		125 614.51		135 289.77
Résultat définitif		9 675.26		125 614.51		135 289.77

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

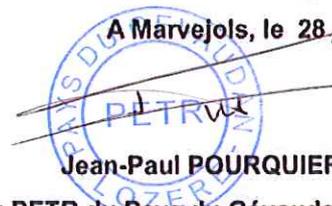
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à MARVEJOLS, le jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 6/07/2022
et publié ou notifié
le 6/07/2022

Certifié conforme,

A Marvejols, le 28 juin 2022



Jean-Paul POURQUIER

Président du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 04/07/2022
048-200078343-20220628-DE_2022_014-DE